

La lettre

Lettre d'information de la commune d'Olby



Édito

par Samuel Gauthier - Maire d'Olby



Chères Olbygeoises, Chers Olbygeois,

Belle année 2021 et bonne santé à tous.

Ces mots traditionnellement prononcés chaque nouvelle année ont une saveur un peu particulière en ce mois de janvier. 2021 se présente avec une certaine nébulosité liée au contexte sanitaire. Ce virus circule toujours, un vaccin se présente lentement, plusieurs variantes s'invitent et la fin de cet épisode est encore indéterminé.

Je me contenterai de vous dire combien chaque jour, nous cherchons malgré cette situation pesante à vous apporter un cadre de vie toujours plus agréable.

La mise en place de l'adressage en quelques mois au niveau administratif est un exemple d'action que nous avons menée avec efficacité grâce à l'engagement et la compétence des élus et des agents que je tiens à remercier. Comme nous nous y sommes engagés : informer, expliquer, écouter, reste notre volonté dans toutes nos actions. C'est dans cet esprit que nous abordons cette nouvelle année avec des chantiers importants. Au niveau des équipements, les travaux vont commencer en milieu d'année sur la salle polyvalente et sur le stade. La réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera lancée dans les prochaines semaines. C'est un sujet sensible, délicat mais crucial pour l'évolution de la commune en matière d'habitat, d'environnement, de déplacement, de préservation du cadre de vie et d'intégration des nouvelles dispositions réglementaires.

L'équipe municipale est plus que jamais au travail pour rendre notre commune plus vivante en s'appuyant sur les chantiers participatifs adaptés aux conditions sanitaires. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré pour la décoration de notre village durant ces fêtes.

Je voudrais aussi en profiter pour soutenir dans cette situation sanitaire, les présidents d'associations et toutes les personnes qui consacrent de leur temps pour entretenir cette vie locale, riche dans le bien vivre ensemble. J'espère que cette année 2021 sera au plus vite pleine de sérénité, de réussite, de chaleur pour vous, vos proches et pour notre commune.

SOMMAIRE

SERVICES ET DÉMARCHES

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

CHANTIER PARTICIPATIF

ENVIRONNEMENT

ENQUÊTES

DU CÔTÉ DES COMMERCES

PLACE AUX ASSOCIATIONS

OÙ TROUVER L'INFORMATION ?

SERVICES ET DÉMARCHES

ADRESSAGE

Vous avez reçu fin décembre votre attestation d'adressage. N'oubliez pas de faire vos changements d'adresse auprès des différents services administratifs.

Nous vous rappelons que vous pouvez prendre rendez-vous avec l'Espace France Services de Rochefort-Montagne pour vous aider dans vos démarches en appelant le 04 73 65 89 50 ou le 07 61 29 47 45. ou par messagerie à mds.rochefort-sancy@puy-de-dome.fr.

Vous pouvez faire une nouvelle demande d'attestation auprès de la mairie notamment si vous vivez dans le foyer mais n'apparaissent pas sur l'attestation envoyée. L'installation des nouveaux panneaux et des numéros est prévue pour le premier semestre 2021.



SI LA MÉRULE APPARAÎT DANS VOS BÂTIMENTS...

La mэрule est un champignon qui se développe dans le bois et le décompose. En cas d'humidité excessive et de défaut de ventilation, il peut se développer dans le bâtiment. L'infection est généralement constatée tardivement et peut être à l'origine de dégâts importants voire structurels.

Comment reconnaître la mэрule ?

Ce champignon possède une odeur forte de sous-bois. Elle peut avoir différents aspects selon son stade de développement.

Comment prévenir le risque mэрule ?

L'essentiel à retenir est : pas d'humidité, pas de mэрule.

Que faire si vous en découvrez chez vous ?

Depuis plusieurs années, le département du Puy-de-Dôme connaît une augmentation des cas de présence de mэрule sur son territoire.

Si vous constatez la présence de mэрule chez vous, vous êtes dans l'obligation de le déclarer en mairie (article L.133-7 du CCH).

Pour plus d'informations, plaquette disponible sur le site de la commune d'Olby.



Partie reproductive apparente : le carpophore – mou /couleur brun orangé bordée de blanc



Partie végétative : le mycélium – aspect du coton

Un patrimoine à valoriser

Il a su résister aux outrages du temps et à l'oubli des hommes. Notre ancien presbytère est positionné au cœur de notre village. Il fait partie d'un ensemble composé de son jardin, de la motte castrale, de l'église ou encore de notre tilleul. Cet ensemble est considéré comme une propriété de la commune transmise par nos ancêtres, c'est notre patrimoine. Il a été laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies en dehors d'une réfection partielle de la toiture du presbytère et de fouilles archéologiques à la fin des années 90. Entretenir et valoriser cet espace est un des objectifs de l'équipe municipale. Face à cet état des lieux, la tâche est grande mais aussi, effrayante au regard des contraintes financières pour le valoriser.

Il va falloir faire preuve d'imagination dans les partenariats et s'armer de courage et de patience. Plusieurs actions ont déjà été engagées afin de le faire revivre pour les habitants mais aussi dans un enjeu touristique.

Parmi ces actions :

- La recherche d'un potentiel acquéreur concernant la réhabilitation du presbytère, avec un mandat exclusif signé le 9 octobre 2020 avec l'agence la Fourmi Immo. Depuis cette signature et malgré le contexte sanitaire, une petite dizaine d'acquéreurs potentiels s'est manifestée.
- La sollicitation de l'Etat via la DRAC, pour remettre en état le jardin du presbytère à la suite des fouilles des années 90.
- La sollicitation de l'INRAP et du conseil départemental du Puy de Dôme afin d'envisager la valorisation de ce site exceptionnel aux yeux des archéologues.
- La démarche de labellisation de notre tilleul comme arbre remarquable.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces actions mais également de vous solliciter quand les conditions sanitaires le permettront.



Un projet sous fortes contraintes temporelles et financières.

Un tel projet de rénovation pour un équipement aussi important pour la commune devrait normalement nécessiter d'agir en prenant le temps de la réflexion, de la consultation, de la programmation technique du bâtiment mais aussi du montage financier. A l'image du contexte sanitaire, ce projet est traité dans l'urgence et surtout dans l'incertitude.

Bref rappel de la situation : ce projet de rénovation est daté d'une délibération du conseil municipal de décembre 2017.

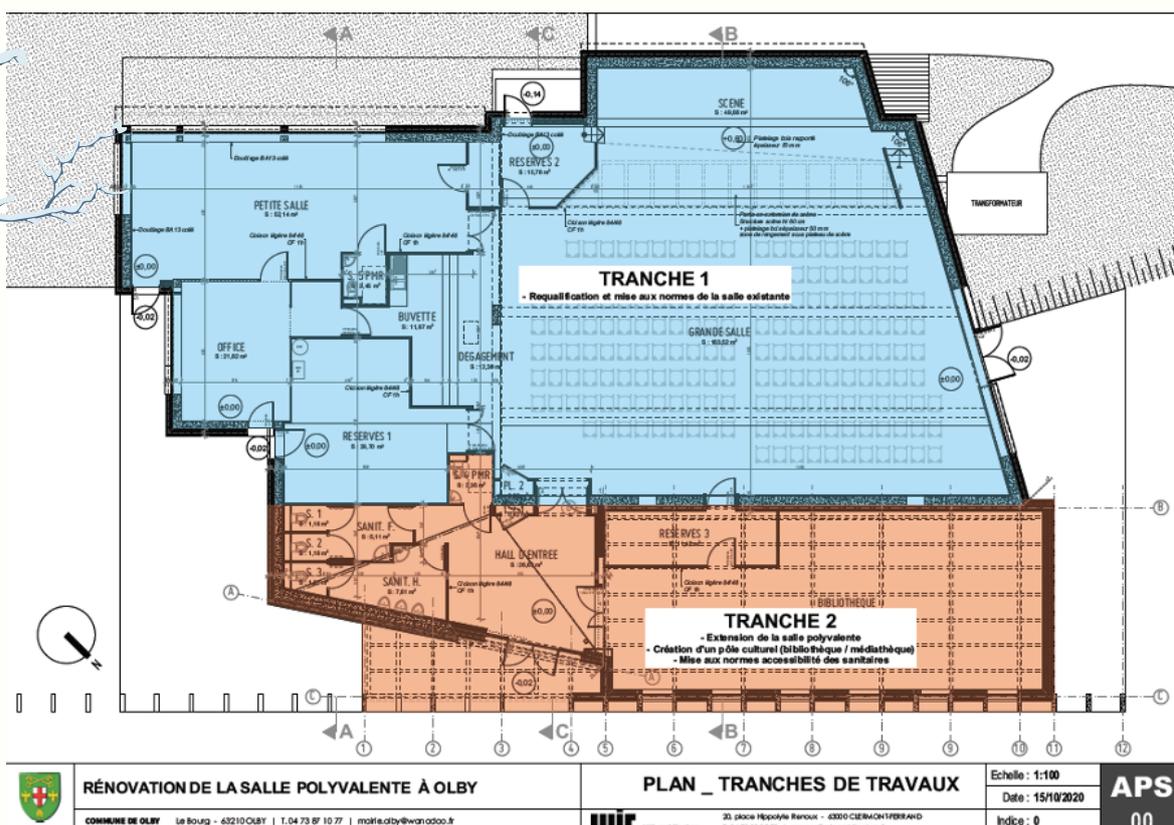
Il comprend à l'origine deux phases de travaux, l'une évaluée à 270 000 € HT pour requalification des locaux et extension de la petite salle suivie d'une deuxième tranche évaluée à 85 000 € HT pour l'agrandissement de la scène.

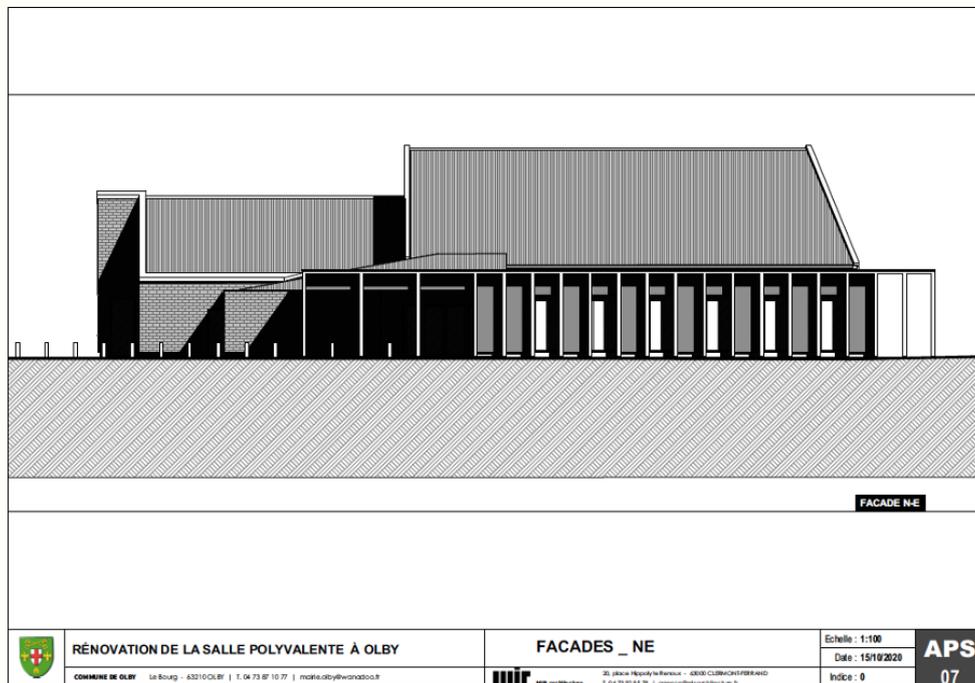
A la suite de divers plans de financement prévus sur ce projet, seule la première tranche était subventionnée. Les subventions acquises s'élèvent à 119 240 € via des fonds européens en juillet 2019 et à 93 000 € via l'Etat en juin 2018. La subvention de l'Etat impose après dérogation, un début du chantier obligatoire au 4 juin 2021. Cette échéance fait peser une lourde contrainte temporelle.

Un appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé début 2020 avec un retour des offres mi-mars 2020 pour un montant de 405 000 € HT de travaux.

Le 15 juillet 2020, le conseil municipal a choisi le cabinet MIR ARCHITECTURE. Le premier estimatif de la maîtrise d'œuvre sur la base du cahier des charges techniques de l'appel d'offre est évalué à 520 000 HT de travaux. Ce montant comprend la mise aux normes (énergétiques, électriques,...) du bâtiment sans extension de la salle. Ce coût important est totalement déconnecté du plan de financement d'origine. Il a nécessité une reprise totale du projet dans le but de conserver les subventions acquises et de trouver de nouvelles ressources financières. Ainsi, le nouveau projet élaboré en quelques semaines comprend deux tranches de travaux : une première concerne le réaménagement d'une partie de la salle avec mise aux normes dont le montant est de 271 000 € HT de travaux et une tranche 2 avec le réaménagement de l'accueil et des sanitaires et une extension de la salle pour accueillir la bibliothèque pour un montant de 271 000 € HT.

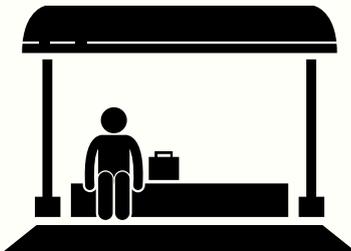
Ce projet et le plan de financement ont été adoptés lors du conseil municipal du 20 octobre 2020.





Le plan de financement de cette deuxième tranche s'appuie sur l'opportunité de saisir les subventions liées aux plans de relance de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône Alpes face à la COVID. Il est complété par le budget disponible du programme triennal 2018-2021 du Fond d'Intervention Communale (FIC) du conseil départemental du Puy de Dôme. A ce jour, l'équipe municipale est dans l'attente des arrêtés de l'Etat et de la Région sur le montant d'attribution des subventions issues des divers plans de relance.

Malgré cette incertitude, le projet doit avancer afin de conserver les premières subventions acquises en débutant les travaux au 4 juin 2021. L'avant projet synthétique comprenant ces deux tranches a été validé en novembre en concertation avec les utilisateurs réguliers de la salle. L'avant projet définitif doit être validé courant janvier afin de pouvoir procéder rapidement au dépôt de permis de construire et à la consultation des entreprises en espérant un accord des financeurs dans les prochaines semaines.



ABRIBUS

Comme vous avez pu le constater, l'Abribus de la place de la Fontaine a été mis en service courant décembre. L'achat de terrain pour l'installation de celui des Bernards est en cours de réalisation.



CHANTIER PARTICIPATIF

ABRIBUS DES HAMEAUX DU VILLAGE

Révision des abris, installation de bancs pour les enfants, pose de panneaux d'affichage (matériel fourni par la commune)

Rendez-vous le samedi 6 février 2021 à 9h30 devant la mairie d'Olby.

Si vous en avez, vous pouvez venir avec vos outils (scie, marteau, visseuse, etc...).

Vers midi, on savoure le travail effectué autour d'un verre de l'amitié.

Merci d'avance pour votre participation.

Inscription dans la rubrique PARTICIPER - Chantier participatif sur le site Internet de la commune ou en appelant le 06 44 32 78 08

ENVIRONNEMENT

DÉCHETS

Déchets verts et Marche

Le site de MARCHE est toujours ouvert et continue d'accepter les tailles de haie et les branches. En 2020, plus d'une dizaine d'Olbygeois a pu apporter ce type de déchets et les aires de stockage sont maintenant matérialisées par les apports de chacun. En 2021, nous continuerons à accueillir les tailles de haies et les branches. Nous programmerons avec le SMCTOM une opération de broyage des branches sur le 1er semestre. Ces broyats vous seront ensuite proposés. En parallèle, nous tenons à disposition en mairie un set des fiches conseils sur la gestion des déchets verts réalisé par le VALTOM en partenariat avec la FREDON AuRA. Ces fiches sont également téléchargeables sur le site internet du VALTOM à l'adresse : <https://www.valtom63.fr/nos-publications/guide-dechets-verts>. Pour ceux qui souhaitent un exemplaire papier, merci de faire votre demande en mairie.

Évolution de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Trier, c'est valoriser !!!

L'année 2020 a été très particulière pour le SMCTOM et la gestion et la valorisation des déchets : la crise sanitaire a entraîné une baisse de l'activité économique et donc du cours de pratiquement toutes les matières premières ; et en parallèle, les mesures de confinement ont provoqué une augmentation du volume de déchets triés dans les bacs jaunes. Cette augmentation du tonnage de déchets triés, donc valorisable, a compensé la baisse du cours des matières premières et a permis de maintenir les recettes du recyclage au même niveau qu'en 2019. En 2021, le tri sélectif par le déploiement des bacs jaunes s'intensifie sur l'ensemble des communes du territoire du SMCTOM. De nouveaux marchés sont négociés pour mieux valoriser les matières premières issues du tri.

Dans cet esprit, nous mettons en place sur le 1er trimestre 2021, en partenariat avec le SMCTOM un point d'apport volontaire à la mairie pour les cartouches d'encre et les toners d'imprimante. N'hésitez pas à venir les déposer aux horaires habituels d'ouverture.

Parallèlement, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), qui s'applique sur les tonnages des déchets incinérés (les ordures ménagères, les refus de tri...) et sur les déchets enfouis sur le site de Saint Sauves, va doubler entre 2019 et 2025, ce qui impactera fortement le budget du VALTOM et par conséquent celui du SMCTOM.

Cette augmentation de la TGAP se répercute sur le prix du traitement des ordures ménagères et se traduira donc par une hausse de la REOM. Pour limiter ces hausses dans les années à venir, nous devons encore mieux et plus trier nos déchets.

PRÉSERVATION DE LA SIOULE

Un nouveau contrat territorial (= contrat de rivière) portant sur le bassin versant de la Sioule est en cours d'élaboration ; son lancement opérationnel est prévu pour 2022. Il prendra la suite du contrat « Sioule et affluents » qui a été développé entre 2014 et 2019 mais dont le zonage d'actions n'intégrait alors pas notre territoire.



Dans cette nouvelle mouture, les masses d'eau traversant notre commune feront l'objet d'un diagnostic et pourront être intégrées au programme d'actions.

Le contrat territorial est un accord technique et financier entre différents partenaires (agence de l'eau, collectivités locales, conseil régional et départemental, fédération de pêche, syndicats d'aménagement ...) pour une gestion globale, concertée et durable des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant. Un programme d'actions est établi dans l'objectif de maintenir ou d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Ces actions sont regroupées en plusieurs volets dont notamment :

- Restauration des milieux aquatiques intégrant l'entretien du lit mineur, des berges, de la ripisylve et la restauration de la continuité écologique...
- Lutte contre les pollutions diffuses : mise en place d'actions permettant de limiter les contaminations par les macro et micropolluants (phosphore, nitrates, pesticides...);
- Communication sur le dispositif et accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre du programme d'action.

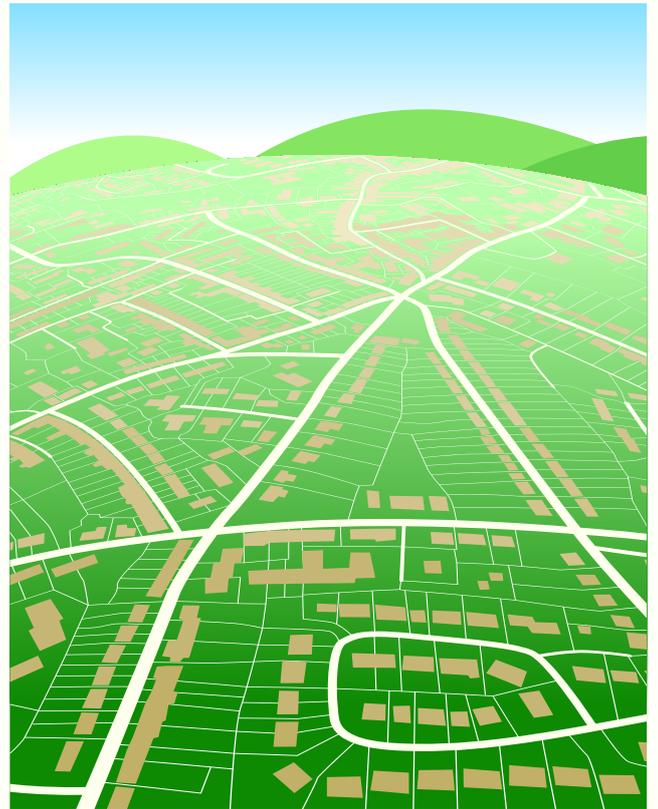
La commune d'Olby sera sollicitée dès 2021 pour contribuer à l'élaboration de ce nouveau contrat territorial. Un des enjeux pour notre territoire sera la conciliation des activités humaines (agricoles, loisirs ...) avec préservation de la qualité de l'eau de la Sioule et l'intégrité de ses abords.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS D'UN PLU

Un Plan Local d'Urbanisme est le document qui définit l'ensemble des règles d'urbanisme de la commune. Le PLU permet de gérer l'urbanisation et de répondre aux défis environnementaux auxquels la commune est et sera confrontée. Le PLU comporte plusieurs documents :

- Un rapport de présentation avec un état des lieux de notre commune,
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),
- Le règlement avec une partie graphique (le zonage) et une partie écrite définissant les règles applicables pour chaque zone,
- Les orientations.

A travers le PLU, les thématiques de l'habitat, de l'environnement, de l'urbanisation, des déplacements, de l'économie et de l'agriculture, du tourisme sont abordées. Par rapport à la carte communale actuellement en vigueur, le PLU permet de mieux gérer la consommation du foncier, de proposer des règles pour densifier certains secteurs ; et pour adopter des prescriptions architecturales. En ce sens, c'est un outil important pour avoir un développement durable de notre commune. Nous souhaitons, conformément à nos engagements de campagne, initier la mise en place d'un PLU pour Olby sur 2021.



ENQUÊTES

BILAN ENQUÊTE AUPRÈS DES AÎNÉS ET SITUATION FACE À LA COVID

Dans ce contexte sanitaire inédit que nous traversons, nos aînés vivent une période délicate. Ils sont en effet les plus vulnérables face à ce virus, les statistiques sont formelles. La meilleure protection de nos aînés passe malheureusement par la limitation des contacts avec leur famille, leur voisin ou encore leurs amis. Cette disposition renforce de fait leur isolement.

La municipalité ne peut organiser pour le moment aucune activités permettant de créer du lien social pour ce public, notamment le traditionnel repas. Néanmoins, les conseillères municipales Michèle GUILLAUME et Bernadette PLANEIX ont pris contact par téléphone avant les fêtes de fin d'année avec nos aînés les plus anciens et les plus isolés afin d'échanger sur cette situation et répondre aux besoins exprimés.

Nous avons souhaité en profiter, pour consulter via un questionnaire l'ensemble de nos aînés âgés de plus de 62 ans (soit 190 personnes) afin de :

- Connaître leurs sentiments sur les services qui leur sont apportés par la commune notamment sur le repas,
- Connaître leurs attentes vis à vis de ce repas,
- Permettre une réflexion sur la place des aînés dans la commune,
- Faciliter les liens potentiels entre les aînés et les associations locales.

Le taux de réponse à ce questionnaire est très satisfaisant avec plus de 50 % de retour pour les personnes qui ont déjà participé au repas.

Ces réponses permettent de mettre en évidence plusieurs éléments pertinents pour faire évoluer ce moment de convivialité et de partage :

- Tout d'abord l'attachement des aînés à ce rendez-vous programmé au mois de janvier,
- Une tendance à vouloir décaler l'âge des personnes bénéficiaires de ce repas après 65 ans,
- Une prise de conscience de l'enjeu économique que représente cet événement pour la commune avec une part importante qui accepte l'idée d'une participation financière si besoin,
- Une envie de cette population à vouloir se retrouver au cours de l'année à travers des activités telles que le sport, la culture, ...

La synthèse chiffrée de ce questionnaire est disponible sur le site Internet de la commune.

Enfin cette démarche a permis d'identifier 14 aînés volontaires pour analyser cette synthèse et proposer des pistes d'amélioration sur les actions de la commune envers eux. Ils proposeront également des actions pour améliorer notre cadre vie et construire le vivre ensemble. Ce groupe de travail se réunira dès que les conditions sanitaires le permettront.

Enfin, ce contexte sanitaire évolue de jour en jour et il est difficilement prévisible. La municipalité suit cette évolution et cherche à anticiper au mieux. A ce titre, avec l'arrivée progressive du vaccin, nous vous indiquons dès à présent et en fonction des lieux définis pour la vaccination, que nous proposerons un service de transport pour les personnes de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner, mais en difficulté pour se déplacer. De plus, pour les personnes les plus vulnérables, nous tenons à votre disposition si besoin des masques en mairie.

LISTES DES CENTRES DE VACCINATION

- **CHU de Clermont-Ferrand, site Gabriel-Montpied** : rendez-vous sur www.sante.fr ou par téléphone 04.73.75.41.17.
- **Maison des Sports, à Clermont-Ferrand** : rendez-vous sur www.sante.fr ou par téléphone 04.73.40.33.33.
- **Dispensaire Émile Roux, à Clermont-Ferrand** : rendez-vous sur www.sante.fr ou au 04.73.14.50.80.
- **Centre hospitalier de Mont-Dore** : rendez-vous sur www.sante.fr ou au 04. 73.65.36.16.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

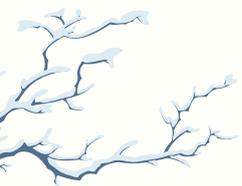
L'enquête publique prévue initialement fin d'année 2020 a été reportée pour cause de confinement.

La nouvelle programmation de cette enquête est fixée du 23 février 2021 au 15 mars 2021.

Monsieur NICOLAS a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand pour mener cette enquête. Il tiendra une permanence le 23/02/2021 de 14h-16h et le 25/03/2021 de 17h -19h.

Durant toute la période de l'enquête un registre sera à disposition en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



DU CÔTÉ DES COMMERCES

FERMETURE ANNUELLE DU VIVAL - ORGANISATION DES COMMERCES

Comme chaque année, le Vival sera fermé pour congés annuels du dimanche 7 février inclus au lundi 8 mars 2021. Il ouvrira à nouveau ses portes le mardi 9 mars.

Pendant cette période, les autres commerces de la commune se sont organisés pour assurer un service minimum. Ils vous proposeront :

- légumes, crèmerie et dépôt de pain le mercredi à la boucherie
- beurre, fromage et crème à la boulangerie

PLACE AUX ASSOCIATIONS



LES CONSCRITS D'OLBY

Les jeunes des années 2001/2002 se sont réunis durant l'année 2020 au nom de l'association de l'amicale des conscrits d'Olby.

Malheureusement aucune animation n'a pu être réalisée cette année sauf un bal au mois de février.

En attendant de pouvoir réaliser de nouvelles manifestations, les conscrits d'Olby souhaitent une belle et heureuse année 2021 à tous nos villageois



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DES DEUX VALLÉES

Les sapeurs-pompiers vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Nous tenions à vous remercier de l'accueil chaleureux que vous nous réservez, chaque année, lors de notre traditionnel passage pour les calendriers qui, certes cette année, fut un peu différent des autres années. Le nombre de foyers ne cessant d'augmenter tous les ans, la tournée des calendriers s'en trouve plus chargée mais reste néanmoins un moment privilégié pour venir à votre rencontre. Nous tenions à nous excuser de nos refus de partage de moments conviviaux au sein de vos foyers mais, comme vous le savez, les conditions sanitaires nous y ont malheureusement obligés.

Nous vous rappelons également que si vous êtes intéressés pour rejoindre le corps des sapeurs et devenir sapeur-pompier volontaire, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous serions heureux de vous compter parmi nous.

En cas d'urgence, contactez-nous, nous sommes là pour vous aider.

L'ASSOCIATION DE LA FÊTE DU FOUR DE BRAVANT ET CHASSEURS DE BRAVANT

Etant donné le manque d'activités de nos 2 associations l'année passée nous nous en tiendrons à présenter nos meilleurs vœux à l'ensemble de la population de la part de l'Amicale des chasseurs de Bravant ainsi que de l'association de La Fête des Fours de Bravant.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes d'Olby vous présente ses meilleurs vœux pour 2021. Souhaitant que cette nouvelle année soit plus festive afin de partager de bons moments tous ensemble. Merci à tous les bénévoles qui donnent de leurs temps à chaque manifestation.

HISTOIRE DE...

Histoire de... lire, créer, jouer, coudre, graver, peindre, décorer... L'association Histoire de... souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année 2021 lumineuse, douce et créative. Et, à notre mesure, nous continuerons à inventer de nouvelles activités et propositions ouvertes à toutes et tous, pour toutes les générations pour consolider les liens et en tisser de nouveaux.

2021, pour une nouvelle Histoire de... liens ! Rejoignez-nous, partagez avec nous vos désirs ! L'équipe d'Histoire de...

Fb : Histoirede63

Mail : histoirede63@gmail.com



LES ANCIENS ET AMIS DE LA CASAMANCE

Une année éprouvante vient de s'écouler, difficile pour tous, pour nos amis en Casamance, et pour notre association.

Mais laissons derrière nous la tristesse et les ennuis et abordons 2021 avec optimisme et avec la détermination qui nous anime pour préparer dès maintenant les actions que nous porterons demain au profit des populations de Casamance.

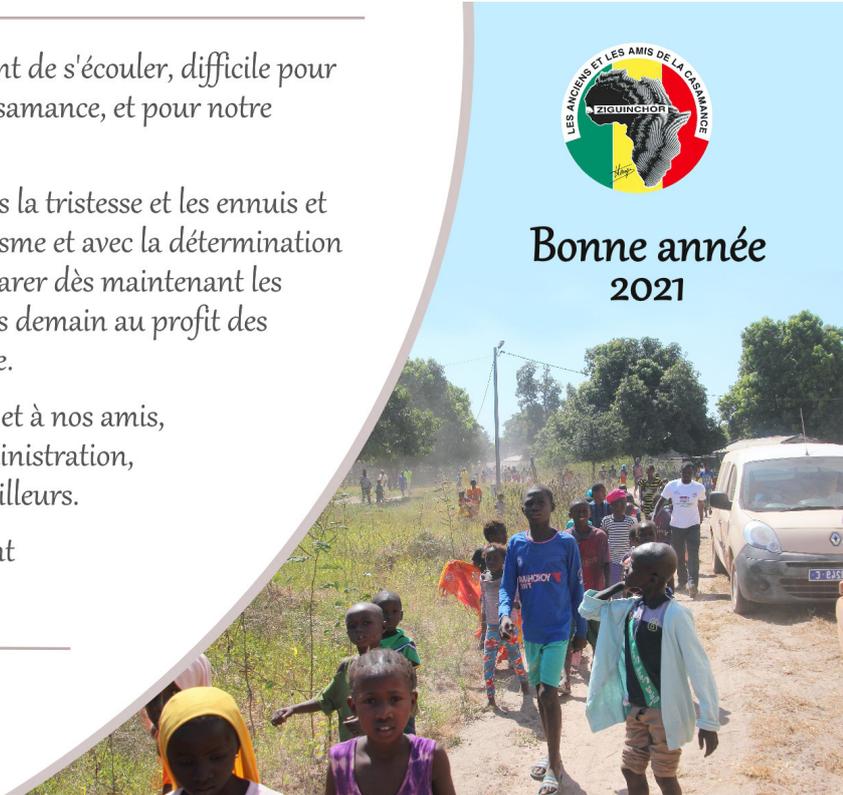
A vous tous, à vos proches et à nos amis, au nom du Conseil d'Administration, j'adresse mes vœux les meilleurs.

Régis d'Avezac, président

Les Anciens et les Amis de la Casamance
11 rue Cuoq - 63100 Clermont-Ferrand
Tel : 06 63 43 43 47
solidarite-casamance@laposte.net
<https://solidarite-casamance.fr>



**Bonne année
2021**



GRAINE DE MALICE

L'association graine de malice remercie toutes les personnes qui nous ont suivies et soutenues dans tous nos projets de l'année et vous souhaite tous ses vœux en cette nouvelle année. Prenez soin de vous.

L'ASSOCIATION PRESENCE

vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 : santé, joie, vitalité, sérénité...Et pourquoi pas accompagné-e par le Qi Gong ? Très bonne année à tous ! Association PRESENCE 04 73 88 21 49



LES CHASSEURS D'OLBY

La société de chasse communale " Les Chasseurs d'Olby" pour sa 86ème année vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021. Le président : Philippe Ladevez

LES PÊCHEURS D'OLBY

Les pêcheurs d'Olby vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2021

Le 25/09/2020 a eu lieu la modification du bureau et de l'adresse du siège (mairie d Olby 14 place de la Fontaine 63210 Olby)

Le bureau d'Olby dépend de l 'AAPPMA de St Pierre Roche.

Les cartes seront en vente chez Kiriél : rond point des 4 routes de Nébouzat 63210 Olby et au camping de la Haute Sioule 63210 St Bonnet d Orcival

Renseignements : Rivière,pollution et autres: Gendarmerie de Rochefort-Montagne tél 0473658007

Pour les sorties pêche (écoles,groupes,...): Bernard Delage, président de l'AAPPMA 0473659131 Bureau de l'AAPPMA

Bernard Delage : Président/ Yves Menier : Secrétaire/ Bernard Besain :Trésorier





LES VOIX LACTÉES

Nous nous réunissons avec plaisir chaque mardi soir pour chanter ensemble.

Nous aimons chanter autant avec les enfants de l'école (concert de Noël), que pour les personnes âgées (maison de retraite de Pontgibaud et Rochefort Montagne).

Le concert d' Olby est pour nous une année de travail et une récompense.

Daniel notre chef de chœur et les choristes vous disent à bientôt et vous souhaitent une heureuse année 2021.

" Les Voix Lactées "

OLBY MULTISPORT

L'équipe d'Olby multisport vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une meilleure année 2021. Qu'elle nous apporte de nouveau la convivialité, les moments de partage et les liens qui nous ont manqué en 2020.

Si le contexte sanitaire le permet, nous organiserons « la Rand'Olbygeoise » au printemps. 3 parcours de 5, 10 et 20km seront proposés. Les participants pourront les découvrir en courant ou en marchant.

Les « Foulées de la Sioule » auront lieu le dimanche 17 Octobre 2021. Il y aura 2 courses nature chronométrées : 10 et 20km.

Afin que ces événements soient possibles, nous avons besoin de bénévoles et faisons appel aux bonnes volontés.

Si vous êtes partants pour venir nous aider, vous pouvez nous contacter :

Nadine Giraud : 04.73.87.10.16

Sandrine Lussu : 04.73.87.63.01

Mail : olbymultisport@hotmail.fr



OÙ TROUVER L'INFORMATION ?



Par affichage

A la mairie, la
salle des fêtes et
dans les Abribus



Sur le site Internet de la commune www.olby.fr

En 2020 :
4440 visiteurs
15 390 pages vues
1217 téléchargements



Par mail

120 habitant(e)s inscrit(e)s à la liste de diffusion



Sur Facebook
Commune d'Olby
344 abonné(e)s



Dans vos boîtes aux lettres

2 à 3 lettres d'information par an
1 bulletin municipal en avril



A la mairie

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
Vendredi de 8h30 à 12h



L'équipe municipale d'Olby vous souhaite une

très belle année 2021

Responsable de publication :

Directeur de publication : Le maire - Samuel GAUTHIER

Responsable de la rédaction : Commission communication

Hélène BRIGNON - Noëlle LACOURT - Bernadette PLANEIX

Michèle GUILLAUME - Frédéric CARAY

Parution : Janvier 2021

communication@olby.fr

04 73 87 10 77